

Niveau :	<b>MASTER</b>					Année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					<b>M2</b>
Mention :	SCIENCES SOCIALES					
Parcours :	Ingénierie sociale					
Volume horaire étudiant :	124 h	72 h			3 à 6 mois	<b>196 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de mention : <b>Maryse GAIMARD</b>	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsable de parcours : Jean-Christophe MARCEL 03.80.39.52.17 <a href="mailto:jean-christophe.marcel@u-bourgogne.fr">jean-christophe.marcel@u-bourgogne.fr</a>	Thierry FALLET Bureau 125 bis 03.80.39.56.17 <a href="mailto:thierry.fallet@u-bourgogne.fr">thierry.fallet@u-bourgogne.fr</a>
Composantes de rattachement :	UFR Sciences humaines

**Objectifs de la formation et débouchés :**

## ■ Objectifs :

Afin de répondre aux besoins d'expertise des entreprises publiques et privées, laboratoires, observatoires, cabinets d'études, collectivités locales, cette formation propose de préparer des spécialistes de l'analyse sociale. Face aux bouleversements que connaît le tissu économique et social, la connaissance des mécanismes sociaux qui permettent de comprendre le fonctionnement des groupes et des institutions devient une ressource importante. Il s'agit de donner des compétences méthodologiques et théoriques pour être capable de mener des enquêtes destinées à faciliter la prise de décision.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Cette formation intéresse différents secteurs d'activité.

- La gestion du personnel (gestion de la répartition des tâches et des compétences, de l'action concertée, des bouleversements liés à l'innovation)
- L'activité de conseil (mener des enquêtes et des investigations avec des outils efficaces pour produire des résultats fiables qui aident à la décision)
- L'expertise (évaluer l'activité d'institutions et d'entreprises publiques et privées, l'impact au niveau local de politiques publiques)

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

**A l'issue de la formation le détenteur du Master *Ingénierie sociale* sera capable :**

**1 - De construire des questionnaires d'enquête pour produire des données chiffrées :**

Outre la compétence théorique et technique pour élaborer un questionnaire (échantillonnage, ordre et formulation des questions, construction de variables et d'indicateurs), il s'agit de savoir utiliser les logiciels qui permettent de produire, présenter et comparer les chiffres.

**2 - D'interviewer les enquêtés au cours d'entretiens individuels et collectifs :**

Aux techniques de l'entretien (élaboration d'une grille, maîtrise des relances), sont associés des outils qui permettent de traduire les conversations en données exploitables.

**3 - De mener des observations auprès des enquêtés pour produire des monographies :**

Aux techniques de l'observation (élaboration d'une grille, gestion d'un carnet d'observation), sont superposées ici aussi des savoir-faire qui permettent de transformer des notes d'observation en données.

**4 - De maîtriser les concepts et les théories :**

Une enquête consiste à construire des données exploitables, en appuyant initialement son investigation sur des hypothèses théoriques qui sont affinées au cours de la recherche, de même que les données sont analysées et interprétées à l'aide de concepts que fournissent les théories.

**5- De mener avec la méthode appropriée une investigation sociologique :**

Sur un phénomène social quel qu'il soit, concernant aussi bien les petits groupes (un atelier, une famille) que les groupes de taille intermédiaire (entreprise, quartier d'une ville), il s'agit d'opérer une opération de « traduction » de ce qui se passe en problème relevant de la sociologie, susceptible d'être observé et analysé.

**6- De mettre sur pied, réaliser une enquête, produire et analyser des résultats :**

Cette opération de traduction étant effectuée, il s'agit de choisir la ou les méthodes les plus appropriées pour mener une investigation adaptée aux questions qu'on se pose et au terrain qu'on veut investiguer.

## Modalités d'accès à l'année de formation :

### ■ De plein droit :

De plein droit pour les étudiants titulaires de la 1<sup>ère</sup> année du master mention Sciences sociales de l'université de Bourgogne.

### ■ Sur validation d'acquis :

Pour les étudiants ayant validé une 1<sup>ère</sup> année de master dans une autre mention et/ou une 1<sup>ère</sup> année de master dans une autre université. (Sur dossier de demande de validation d'acquis, s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation).

En **formation initiale**, on retiendra, après une étude de leur dossier de demande de validation d'acquis, les étudiants titulaires d'un Master 1, prioritairement dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences Juridiques et Economiques, des Sciences Médicales et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

En **formation continue**, la sélection se fera sur dossier dans le cadre de la Validation des Acquis (VA) ou de la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE), sur la base d'au moins cinq années d'expérience professionnelle dans le domaine des services médicaux ou para-médicaux liés au vieillissement et à la gériatrie, des statistiques de population, de l'aménagement du territoire, de la prévision, de l'ingénierie de projet, de l'animation d'équipe, etc.

## Organisation et descriptif des études :

### ■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

#### SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> session 1	Type éval <sup>(1)</sup> session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Développement territorial		36		36		Dossier <sup>(2)</sup>	Dossier ou oral <sup>(2)</sup>			
<b>TOTAL UE</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> session 1	Type éval <sup>(1)</sup> session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Les enjeux sociétaux		36		36		Dossier <sup>(2)</sup>	Dossier ou oral <sup>(2)</sup>			
<b>TOTAL UE</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> session 1	Type éval <sup>(1)</sup> session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences de l'entreprise		40		40	6	Dossier <sup>(2)</sup>	Dossier ou oral <sup>(2)</sup>			
<b>TOTAL UE</b>		<b>40</b>		<b>40</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

(2) Un dossier unique est demandé à l'issue de ces UE. Ce dossier est une synthèse des enseignements dispensés.

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> session 1	Type éval <sup>(1)</sup> session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Anglais		18	18		CC	oral			
	Représentations graphiques et cartographie des données sociales		24	24		CC	Dossier ou oral			
<b>TOTAL UE</b>			<b>36</b>	<b>36</b>	<b>6</b>					<b>1</b>

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> session 1	Type éval <sup>(1)</sup> session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation	Management	12		12		CC	Dossier ou oral			1
	Conception appel d'offre		18	18						
	Insertion professionnelle		6	6						
<b>TOTAL UE</b>		<b>12</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>6</b>					<b>1</b>

<b>TOTAL S3</b>	<b>124</b>	<b>60</b>	<b>184</b>	<b>30</b>						<b>1</b>
-----------------	------------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	--	----------

#### SEMESTRE 4

UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> session 1	Type éval <sup>(1)</sup> session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Travaux d'étude et de recherche	Note de synthèse et suivi de mémoire		12	12		CC	CC			
<b>TOTAL UE</b>			<b>12</b>	<b>12</b>	<b>6</b>					<b>1</b>

UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> session 1	Type éval <sup>(1)</sup> session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage* ou mémoire de recherche	Rédaction et soutenance du rapport de stage ou du mémoire					Rédaction et soutenance du rapport de stage ou du mémoire	Rédaction et soutenance du rapport de stage ou du mémoire			
<b>TOTAL UE</b>					<b>24</b>					<b>7</b>

\*Stage de 3 mois minimum à 6 mois maximum.

<b>TOTAL S4</b>		<b>12</b>	<b>12</b>	<b>30</b>						<b>1</b>
-----------------	--	-----------	-----------	-----------	--	--	--	--	--	----------

#### ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'université de Bourgogne :

<http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

**● Sessions d'examen :**

Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus. Deux sessions d'examen sont organisées, la première en janvier et mai/juin/juillet, la seconde en septembre. Des autorisations de redoublement pourront être accordées, au cas par cas, après examen des dossiers.

**● Règles de validation et de capitalisation :**Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Des mentions sont accordées : AB : 12/20, B : 14/20, TB : 16/20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables si les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.